



Comité de suivi Accord handicap à EDF SA

La CFE Énergies entend accélérer la mise en oeuvre de tous les dispositifs de l'accord

Profitant de la première réunion du comité de suivi du 10ème accord handicap à EDF SA, signé en juin dernier, la CFE Énergies a réaffirmé les incontournables qu'elle entend imposer pour que l'application des avancées qu'elle a obtenues soit au rendez-vous.

La CFE Énergies exige **un suivi** précis de l'application de l'accord **pour garantir sa réussite** au-delà d'une simple énumération d'indicateurs.

En effet, compter les **formations** suivies par les salariés, c'est bien, s'assurer que ceux qui n'ont pas été formés le soient, c'est encore mieux !

Dénombrer les **alternants** Travailleurs en situation de Handicap non embauchés, pourquoi pas, mais en examiner les causes et en tirer les conséquences, c'est capital !

Suivre le pourcentage d'**embauches** de travailleurs handicapés, c'est nécessaire, aider les unités qui n'arrivent pas à recruter des Travailleurs en situation de Handicap, c'est primordial !

Pour la CFE Énergies, il faut aussi clarifier le fonctionnement des instances pour que les problématiques individuelles des Travailleurs en situation de Handicap soient convenablement instruites.

L'accord prévoit que des études soient lancées sur l'accompagnement du **handicap psychique** (dépression, bipolarité, séquelles d'AVC ...). Ces études doivent être pilotées pour en tirer des résultats déclinables sur le terrain.

Quant aux **Correspondants Handicap**, laissons-leur le temps de remplir leur mission auprès des salariés en situation de handicap. Et pour les aider, la CFE Énergies exige la mise en œuvre rapide du **comité de résolution des situations complexes**.

Enfin, il convient d'articuler cet accord handicap avec les autres en cours à EDF SA, l'accord télétravail et l'accord temps de travail des cadres pour que chaque salarié en position de handicap puisse bénéficier des dispositifs les plus adaptés.

La CFE Énergies soutiendra toutes les actions concrètes pour l'accompagnement des salariés en position de handicap dans notre entreprise. Cela passe par un suivi efficace et sans concession.

LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS!

CFE-CGC ÉNERGIES
59 rue du Rocher
75008 PARIS
www.cfe-energies.com
contact@cfe-energies.com